

INFORMATION PRESSE

LE SyDEV CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DURABLE EN VENDEE



Fort de son expérience sur la mobilité électrique, depuis fin 2015, le SyDEV, en partenariat avec l'ADEME Pays de la Loire, s'engage dans le développement d'un mix énergétique pour le transport et la mobilité sur le territoire vendéen pouvant répondre aux besoins de mobilité durable des entreprises et des particuliers. Le SyDEV accompagne également les collectivités vendéennes pour le développement de la mobilité durable et notamment de services de mobilité sur leurs territoires et au sein de leurs organisations, dans une logique d'exemplarité.

- LA MOBILITE ELECTRIQUE

Le Gouvernement a la volonté de généraliser l'usage des véhicules électriques et hybrides en France et l'ADEME accompagne les collectivités locales au déploiement d'infrastructures de recharge.

Dès 2014, le SyDEV a mis en œuvre une politique active en faveur de l'électromobilité en déployant une infrastructure de recharge pour véhicules électriques en Vendée.

Au 1^{ER} mai 2016, la Vendée dispose de 79 bornes déployées dans 46 communes.

Parmi elles, 6 sont des bornes de charge rapide (44KW), les autres sont des bornes de charge normale/accélérées (3/22 KW), toutes équipées de prises offrant la compatibilité avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables : vélos, scooters, motos, tricycles, véhicules de tourisme, véhicules utilitaires.

Les bornes et les durées de charge

Borne de recharge normale/ accélérée >>>

- puissance de raccordement de 3/22 KW,
- 2 points de charge, chacun pourvu d'une prise E/F (3 kW) et d'une prise Type 3 ou 2 (22 kW).

Durée de la charge :

- Charge normale (3 KW) : 1 à 2 km sont récupérés en 5 minutes de charge
- Charge accélérée (22 KW) : 12,5 km sont récupérés en 5 minutes de charge

Borne de recharge rapide >>>

- puissance de raccordement de 44 KW
- 1 point de charge avec une prise Type 4 CHAdeMO (DC 44 kW), une prise Type 4 Combo (CCS) (DC 44kW) et une prise Type 2 (AC 43 KW)

Durée de la charge :

- Charge rapide (44 KW) : 25 km sont récupérés en 5 minutes de charge.

Un badge délivré par le SyDEV

L'usage des bornes de recharge normale/accélérée et rapide implantées sur le domaine public se fait à l'aide d'un badge (carte à puce RFID dotée d'une puce intelligente), délivré par le SyDEV, sur demande à l'adresse www.sydev-vendee.fr, rubrique Mode d'emploi bornes de recharge électrique. Un forfait annuel de 10 euros permet une recharge illimitée en 2016 sur l'ensemble des bornes déployées par le SyDEV.

.../...

- **LA MOBILITE AU GAZ NATUREL VEHICULE ET HYDROGENE**

Vers le déploiement de premières stations GNV et bio-GNV

Le SyDEV, en partenariat avec l'ADEME Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Vendée, GRDF et GrTGaz, étudie le potentiel de développement de stations GNV sur son territoire auprès des transporteurs routiers, des entreprises effectuant du transport pour compte propre et des collectivités.

Dans ce cadre, une réunion d'informations et des essais de camions roulant au GNV ont eu lieu fin avril pour sensibiliser les entreprises à cette nouvelle technologie. Par la suite, une étude sera menée pour déterminer le potentiel de véhicules GNV qui pourraient circuler sur le territoire vendéen, dans le but de mettre en place les stations GNV adaptées aux besoins des différents utilisateurs. Ces stations GNV pourront être raccordées aux centrales de méthanisation présentes sur le territoire vendéen, afin de proposer également du bio-GNV.

L'expérimentation d'une station GNV à La Roche sur Yon pendant le mois de juin

En parallèle, et dans le cadre du Vendée Energie Tour 2016, une station provisoire mise à disposition par GRDF à La Roche-sur-Yon, sera inaugurée début juin. Elle sera testée et exploitée durant le mois de juin par deux camions roulant au GNV par les entreprises Transports Perocheau et CAVAC et potentiellement par un bus exploité par La Roche sur Yon Agglomération.

La mobilité hydrogène

Le SyDEV étudie l'opportunité d'introduire le vecteur énergétique hydrogène comme carburant des flottes captives vendéennes, en lien étroit avec la production d'énergies renouvelables sur le territoire et le projet Smart Grid Vendée.

- **L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES A LA MOBILITE DURABLE**

Le SyDEV accompagne les collectivités vendéennes à l'optimisation de leurs flottes captives en vue de l'intégration de véhicules à carburants alternatifs et de nouveaux services de mobilité pour le fonctionnement interne de la collectivité, voire du territoire et de ses habitants.

Le SyDEV teste actuellement la démarche Mobili'Pro, pilotée par l'ADEME Pays de la Loire et Poitou-Charentes, sur plusieurs collectivités vendéennes. Cette démarche vise à définir une politique de mobilité pour les déplacements professionnels des agents publics, qui pourrait aboutir à l'achat de véhicules à carburants alternatifs, la mise en place de services de covoiturage, d'auto-partage, de formations à l'éco-conduite.

Par ses actions, le SyDEV anticipe les volontés déployées au plan national de privilégier toutes les formes de mobilité durable :

- disposer de 7 millions de points de charge pour les véhicules électriques en 2030,
- 50% des véhicules renouvelés dans les flottes de l'Etat et des établissements publics et 20% des véhicules renouvelés dans les flottes des collectivités devront être plus propres à compter d'aujourd'hui,
- réduire notre dépendance aux hydrocarbures,
- renforcer les moyens de lutte contre la pollution de l'air.



Contacts SyDEV :
Pascal Houssard, Directeur général
Aurélie Frémont, Chargée de mission mobilité durable
Tél. 02 51 45 88 04